



Communiqué de presse
Paris, le 19 avril 2016

Radio France annonce un résultat 2015 en déficit de 13,9 M€ : première étape du retour à l'équilibre prévu en 2018

Réuni sous la Présidence de Mathieu Gallet le 19 avril 2016, le Conseil d'administration de Radio France a arrêté les comptes annuels 2015 de l'entreprise.

Le résultat net fait apparaître un déficit de 13,9 M€. Le chiffre d'affaires 2015 s'établit à 638,8 M€, en légère baisse par rapport à 2014 (-1%). Il traduit la bonne tenue des activités de l'entreprise qui a permis de compenser les effets négatifs de la grève du printemps 2015 et des attentats de Paris sur les ressources propres de l'entreprise. Celles-ci ont ainsi baissé de 3 M€ avec notamment une baisse constatée dans les recettes publicitaires (-1,9 M€).

Le résultat net présente un déficit de 13,9 M€, moins important que celui prévu dans la trajectoire financière adoptée dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015-2019 (-19,2 M€) grâce aux efforts engagés par l'entreprise pour maîtriser ses charges d'exploitation. Ce résultat intègre, par rapport aux résultats de 2014, des économies sur la masse salariale (-4,2 M€) ainsi que sur des achats et charges externes (-1,9 M€).

Les investissements réalisés par Radio France en 2015 s'élèvent à 58,3 M€ (contre 66,6 M€ en 2014). Radio France a ainsi maintenu une politique d'investissements active pour accompagner ses développements dans les domaines techniques et numériques, ainsi que dans la modernisation des installations du réseau France Bleu, pour un montant de 19,8 M€. Les investissements consacrés à la poursuite du programme de réhabilitation de la Maison de la radio s'élèvent pour leur part à 38,1 M€, inférieurs de 26 M€ par rapport aux 64,1 M€ prévus dans le budget 2015. Cet écart est dû au décalage de calendrier dans l'avancement des travaux, notamment en raison de l'incendie de novembre 2014.

La trésorerie s'établit à la clôture à -5,5 M€, en baisse de 13,9 M€ par rapport à 2014 (+8,4 M€). La dégradation de la trésorerie est inférieure à ce qui avait été anticipé en raison du retard pris sur les décaissements liés au chantier de réhabilitation.

Ces résultats correspondent à la première étape de la trajectoire financière de retour à l'équilibre en 2018 tel que prévu dans le Contrat d'Objectifs et de Moyens 2015-2019. Ce document qui porte la stratégie de Radio France pour les années à venir a été adopté par le Conseil d'administration de Radio France le 17 décembre 2015.

Le COM sera signé par Madame Audrey Azoulay, Ministre de la Culture et de la Communication, Monsieur Emmanuel Macron, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Monsieur Michel Sapin, Ministre des Finances et des Comptes Publics, et Monsieur Mathieu Gallet, Président-directeur général de Radio France le 20 avril 2016 au Ministère de la Culture et de la Communication.

Contacts presse :

Gaël Hamayon : 01.56.40.21.41 / 06.84.10.49.91 – gael.hamayon@radiofrance.com
Marine Billoir : 01.56.40.16.15 / 06.28.66.78.28 – marine.billoir@radiofrance.com